



DREAL CA / AESN / FEDER

## *Recensement régional des Hérons coloniaux de Champagne-Ardenne en 2013*

HERON CENDRE, HERON POURPRE, BIHOREAU GRIS,  
CRABIER CHEVELU, HERON GARDE-BOEUF,  
AIGRETTE GARZETTE, GRANDE AIGRETTE

Décembre 2013

Champagne-Ardenne

LPO Champagne  
Ardenne



Préserver

Protéger

Eduquer



Héron cendré: Fabrice Croset

**Projet cofinancé par l'Union Européenne.**



**L'Europe s'engage en Champagne-Ardenne avec le  
Fonds européen de développement régional**

**Cette opération est cofinancée par l'Union Européenne**

**L'Europe s'engage avec le Fonds Européen de Développement Régional en  
Champagne-Ardenne**



## *Recensement régional des Hérons coloniaux de Champagne-Ardenne en 2013*

**HERON CENDRE, HERON POURPRE, BIHOREAU GRIS, CRABIER CHEVELU,  
HERON GARDE-BOEUF, AIGRETTE GARZETTE, GRANDE AIGRETTE**

---

### **Ligue pour la Protection des Oiseaux Champagne-Ardenne**

Der Nature

Ferme des Grands Parts

51290 OUTINES

Tel : 03.26.72.54.47 Fax : 03.26.72.54.30

Mail : [champagne-ardenne@lpo.fr](mailto:champagne-ardenne@lpo.fr)

**Décembre 2013**



### **Ligue pour la protection des Oiseaux**

Corderie Royale - BP 90263 - 17305

Rochefort Cedex

Tél : 05-46-82-12-34 - Fax : 05-46-83-95-87

Mail : [lpo@lpo.fr](mailto:lpo@lpo.fr) - Site : [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)



## SOMMAIRE

1. INTRODUCTION.....	5
2. METHODOLOGIE.....	5
3. RESULTATS .....	8
3.1. Le Héron cendré.....	8
Département des Ardennes.....	8
Département de la Marne .....	9
Département de l'Aube .....	9
Département de la Haute-Marne .....	10
Discussion .....	11
3.2. Le Héron pourpré .....	13
Département de la Marne .....	13
Département de l'Aube .....	14
Discussion .....	14
3.3. Le Bihoreau gris .....	16
Département de la Marne .....	16
Discussion .....	18
3.4. Le Crabier chevelu .....	19
3.5. Le Héron garde-bœufs.....	20
Département de la Marne .....	20
3.6. L'Aigrette garzette .....	23
Département de la Marne .....	23
Discussion .....	23
3.7. La Grande aigrette.....	25
4. CONCLUSION .....	26

## 1. INTRODUCTION

Les hérons coloniaux font l'objet d'un recensement national depuis plus de quarante ans, qui portait au départ sur le Héron cendré *Ardea cinerea*, le Héron pourpré *Ardea purpurea*, l'Aigrette garzette *Egretta garzetta*, le Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax* et le Crabier chevelu *Ardeola ralloides*, puis le Héron garde-boeufs *Bubulcus ibis* (apparu en France en 1970), et la Grande aigrette *Ardea alba* à partir de 1994.

Depuis 1974, le Recensement National des Hérons est devenu officiel avec le label du Ministère chargé de l'Environnement, et fait partie des indicateurs nationaux de la biodiversité mis en place par ce ministère en 1996 (Marion *in* Simon 1996).

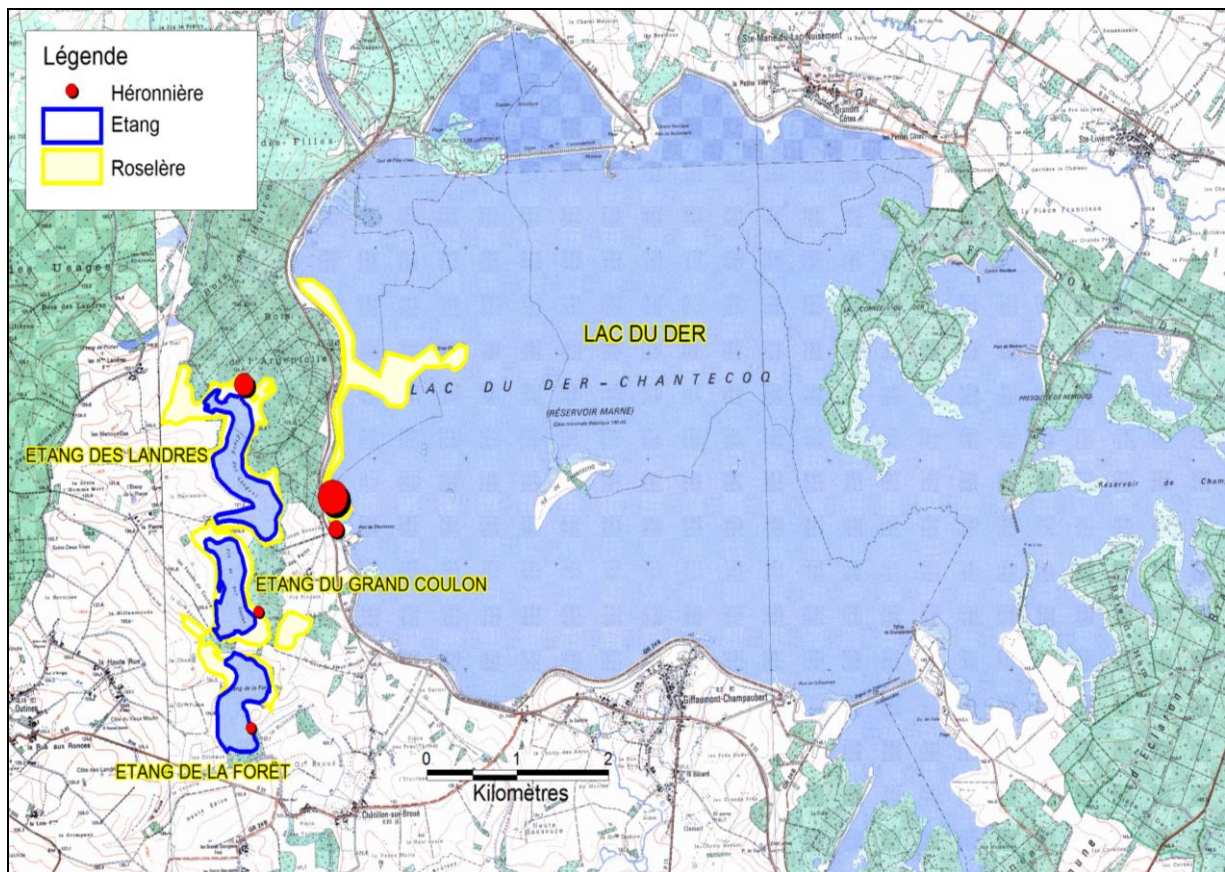
## 2. METHODOLOGIE

Afin de procéder à un recensement du nombre de couples nicheurs des hérons coloniaux nous nous sommes appuyés sur les données anciennes. Toutes les colonies connues de Héron cendré ont été recensées dans la mesure du possible en priorisant si besoin les colonies de plus de 5 couples. Si des colonies n'ont pas pu être recensées faute de temps ou de bénévoles, les données des 2 années antérieures si elles étaient disponibles pour ces colonies ont été reprises.

La colonie pluri-spécifique du lac du Der et des étangs d'Outines a fait l'objet d'une prospection spécifique plus soutenue avec une visite par décade tout au long de la saison de reproduction (mai, juin et juillet) pour tenir compte de la reproduction échelonnée des différents couples et palier aux difficultés de comptage, liés au milieu.

Le Bihoreau gris a fait l'objet d'inventaires spécifiques entre mai et juin en Argonne sur des sites où l'espèce était suspectée nicheuse ces dernières années.





**Carte 1 : Héronnières plurispécifiques du lac du Der et de ses étangs satellites** (plus le point rouge est grand, plus la colonie est importante).

## Remarque

Du fait de la météo et de la gestion artificielle du lac du Der, le site de la héronnière mixte du lac du Der est très exposé à la variation du niveau d'eau. Suivant l'époque, les précipitations et le besoin de retenir de l'eau, le niveau de l'eau peut monter brusquement comme ce fût le cas en ce printemps 2013. Le manque d'eau peut également se faire sentir comme lors du printemps 2011, où les oiseaux ont dû se reporter sur les étangs proches pour se reproduire (ponte de remplacement).

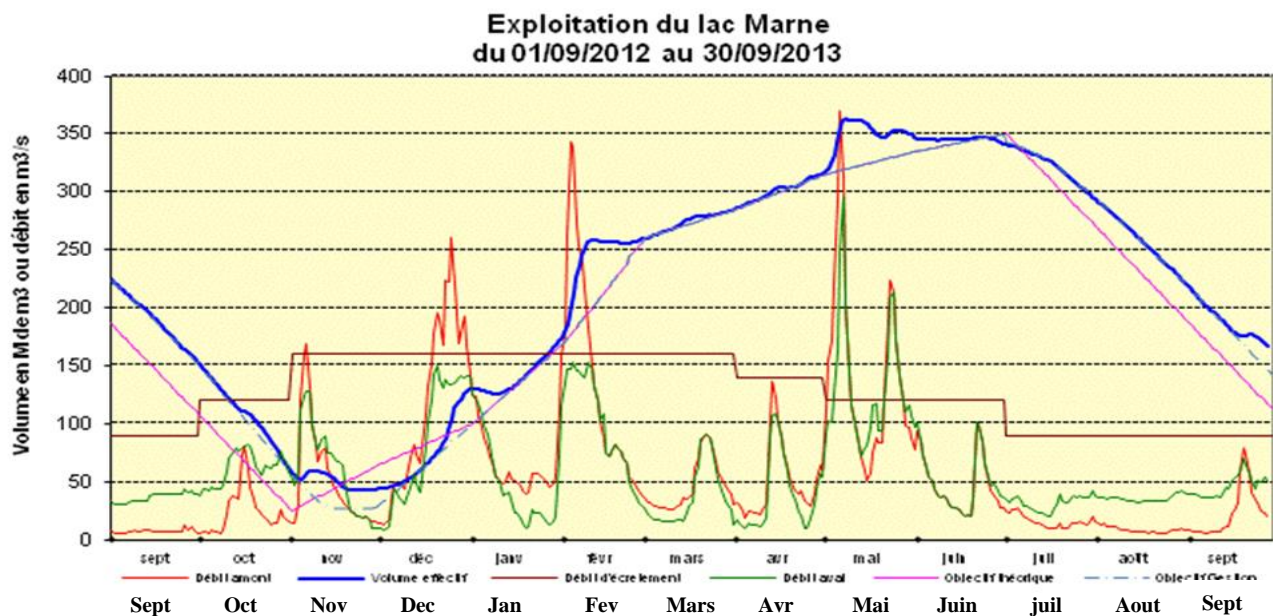
La gestion des niveaux d'eaux est normalement similaire d'une année à l'autre et suit une courbe théorique. Entre juin et décembre, le lac est progressivement vidé, en prévision des intempéries à venir, de manière à prévenir les éventuelles inondations des rivières Marne et Blaise. Le lac du Der sert de réservoir à ces deux rivières, si celles-ci montent brusquement, suite à d'importantes précipitations. Entre décembre et mai, le lac se remplit à nouveau, plus ou moins rapidement toujours en fonction des précipitations jouant sur le niveau des deux rivières.

Ce printemps 2013 fut particulièrement pluvieux et a provoqué une brusque montée des eaux début mai (**graphique 1**), dépassant largement la courbe théorique en cette saison. La plupart des hérons couvaient déjà, notamment le Héron cendré, le Héron pourpré, le Bihoreau gris. Concernant l'Aigrette garzette et le Héron garde-bœufs, il n'est pas certain que la reproduction avait déjà commencé avant cette élévation du niveau d'eau. Le Héron pourpré fut le plus touché et les nids noyés ont été nombreux. Certains de ces oiseaux se sont réinstallés sur les mêmes lieux en choisissant une strate de végétation plus arbustive et donc plus élevée pour y installer leur nid, bénéficiant ainsi du caractère inondé des lieux, facteur déterminant dans le choix du site de reproduction pour ces espèces. Cette année 2013, aura donc été particulière sur les colonies de reproduction du lac du Der.

## Graphique 1 : niveau d'eau du lac du Der

### Gestion du lac Marne

#### Graphiques d'exploitation



Courbe bleue : niveau du lac effectif.

Courbe rose : objectif de niveau théorique.

Courbe verte : débit de la Marne aval.

Courbe rouge : débit de la Marne amont.

**Source : EPTB Seine Grands Lacs**

## 3. RESULTATS

### 3.1. Le Héron cendré



*Héron cendré : Fabrice Croset*

#### Département des Ardennes

Six colonies totalisant un effectif de 93 couples nicheurs ont été repérées dans ce département. Elles se répartissent sur les secteurs suivants :

- 30 couples dans les crêtes pré-ardennaises (non loin de la vallée de l'Aisne) (1 colonie) ;
- 28 couples en vallée de la Meuse (1 colonie) ;
- 14 couples en vallée de l'Aisne (2 colonies) ;
- 12 couples dans le marais de Corny (1 colonie) ;
- 9 couples dans le Porcien (1 colonie) ;

Si l'on ajoute 2 colonies supplémentaires découvertes en 2010 et non comptabilisées depuis, l'effectif serait de 109 couples nicheurs pour 8 colonies. Ces 3 colonies sont situées sur la Sormonne (13 couples) et le Plateau Ardennais (3 couples).

L'évolution des colonies nicheuses de Héron cendré dans les Ardennes est difficile à cerner faute de suivi suffisant entre 2000 et 2010. Au cours de cette période, tout au plus peut-on noter :

- le maintien de la plus grosse et la plus vieille (déjà répertoriée en 1950) colonie des Ardennes mais avec des effectifs nettement plus faible que le passé (30 nids en 2013 contre 137 en 1989). L'effectif se situait autour de 50 couples au milieu des années 2000 ;
- l'autre colonie « historique » (déjà en place en 1982) était toujours là en 2013 mais voit ses effectifs décliner : plus que 6 couples en 2013, contre 10 en 2005 et 15 en 2001 ;



- enfin en vallée de la Meuse, une colonie d'une trentaine de couples connues au début des années 2000 a semble-t-il disparu alors qu'une autre colonie, apparue en 2005, a vu ses effectifs augmenter passant de 6 couples à 28 en 2013 ;

En guise de conclusion, l'effectif nicheur de Héron cendré dans le département des Ardennes est probablement sous-évalué. Certains secteurs favorables ne fournissent pas ou peu de données (nord de la vallée de la Meuse, partie sud-est du département). Les rares données historiques disponibles ne montrent pas de tendances globales à la baisse ou à l'augmentation.

## Département de la Marne

Onze colonies et 3 nids isolés, totalisant 86 à 106 couples nicheurs, ont été recensés dans ce département, réparties sur les zones humides suivantes :

- 28-31 couples en vallée de la Marne (3 colonies) ;
- 18 couples sur le lac du Der et les étangs d'Outines (4 colonies) ;
- 15-20 couples sur les étangs d'Argonne (2 colonies) ;
- 11-16 couples en vallée de la Seine (2 colonies) ;
- 8-15 couples en vallée de la Vesle (1 colonie) ;
- 6 couples dans le Perthois (1 colonie) ;

Si l'on ajoute 2 colonies non recensées en 2013 mais présentes au cours de ces 3 dernières années (10 couples à Vitry-le-François en 2011 et 18 à Conflans en 2010), on arrive à un effectif nicheur de l'ordre de 114 à 134 couples. Cela correspond à ce qui avait été recensé lors du précédent recensement (133 couples).

A l'échelle des colonies, nous ne disposons de tendances d'évolution que pour 7 d'entre elles.

- 3 ont disparu (-64 couples) dont une assez grosse en vallée de la Marne qui n'a pas été retrouvée ailleurs ;
- 1 a légèrement diminué (-2 couples) ;
- 3 ont augmenté (+22 couples) ;

## Département de l'Aube

Seize colonies et 2 nids isolés, totalisant 243 à 253 couples nicheurs, ont été recensés dans le département de l'Aube. On les trouve dans les zones humides suivantes :

- 165 couples sur les lacs de la forêt d'Orient (3 colonies) ;
- 28 couples sur la vallée de la Seine (4 colonies et 1 nid isolé) ;
- 25 à 26 couples en vallée de la Barse (2 colonies et 1 nid isolé) ;
- 12 à 19 couples en vallée de l'Aube (3 colonies) ;
- 8 à 10 couples en vallée de la Voire (1 colonie) ;
- 5 couples sur les étangs de Champagne-Humide (1 colonie) ;

La plus grosse colonie de l'Aube (qui est également la plus grosse colonie de Champagne-Ardenne), située sur les lacs de la Forêt d'Orient, n'a pas été recensée en 2013. Sachant qu'elle était toujours présente en 2013, nous avons pris en compte le chiffre du recensement le plus récent (121 couples en 2011).

Sur les 10 colonies pour lesquelles nous disposons d'informations sur leur évolution au cours de ces 7 dernières années :

- 3 sont des colonies nouvelles (+20 couples) ;

- 2 ont diminué (- 31 couples) dont la colonie des lacs de la forêt d'Orient passant de 141 couples en 2007 à 121 en 2011 ;
- 1 a disparu (-3 couples)
- 2 sont stables ;
- 2 ont augmenté (+32 couples), il s'agit de colonies situées non loin de celle Lusigny-sur-Barse (phénomène d'export ?)

Ces éléments nous amène à penser que la population de Héron cendré dans le département de l'Aube est stable.

## Département de la Haute-Marne

Quinze colonies et 3 nids isolés ont été trouvés en 2013. Elles abritaient 121 à 138 couples nicheurs répartis pour l'essentiel dans les secteurs suivants :

- 50-51 couples en vallée de la Marne (6 colonies) ;
- 38 couples en vallée de la Meuse et du Mouzon (4 colonies) ;
- 21-27 couples en Champagne-Humide (2 colonies) ;
- 7 couples en vallée de la Rennes (1 colonie) ;
- 3 couples en vallée de la Blaise et du Blaiseron (1 colonie) ;
- 3 couples sur les lacs de Langres (1 colonie) ;
- 1 couple en vallée de la Sueurre et du Rognon (1 colonie) ;
- 1 couple en vallée de l'Aube (1 colonie) ;

Les vallées du Rognon, de l'Aube, de l'Aujon et les lacs de Langres sont les zones humides où la couverture ornithologique est la moins importante et où les risques de sous-estimation sont donc les plus forts.

Durant les années 2007-2008, qui constituent les années où les recensements étaient les plus complets dans ce département, la population nicheuse a atteint 260 couples pour 16 colonies. C'était beaucoup plus qu'en 2013 mais 2 grosses colonies (qui totalisaient près de 70 couples) n'ont pas été comptées en 2013 (lac de la Liez et Fronville) et ces dernières années.

Sur la période entre 2007 et 2013, on compte :

- 13 nouvelles colonies (+48 couples) ;
- 8 colonies ayant disparu (-84 couples) ;
- 5 colonies ayant diminué (- 69 couples) ;
- 1 colonie ayant augmenté (+ 6 couples) ;
- 2 colonies pouvant être considérées comme stables ;

La découverte de nouvelles colonies ne compense pas la perte des couples des colonies disparues ou en déclin. Parmi les colonies qui ont réussi à se maintenir sur la période 2007-2013, 2 sont stables et une seule a augmenté. Il est bien sûr possible que les couples nicheurs des colonies ayant disparu et celles ayant décliné se soient reportés sur d'autres sites non encore répertoriés à ce jour.

La tendance pour le département de la Haute-Marne serait donc à une légère baisse

## Discussion

Au total, la population nicheuse régionale connue se situe autour de 600 couples nicheurs en 2013. Il est probable que ces chiffres soient sous-estimés du fait d'un manque de prospection dans certains secteurs (vallée de la Marne, vallée de la Vesle, vallée du Rognon, vallée de la Meuse) et de la difficulté de repérer des colonies dans les grandes vallées (Seine, Aube, Marne).

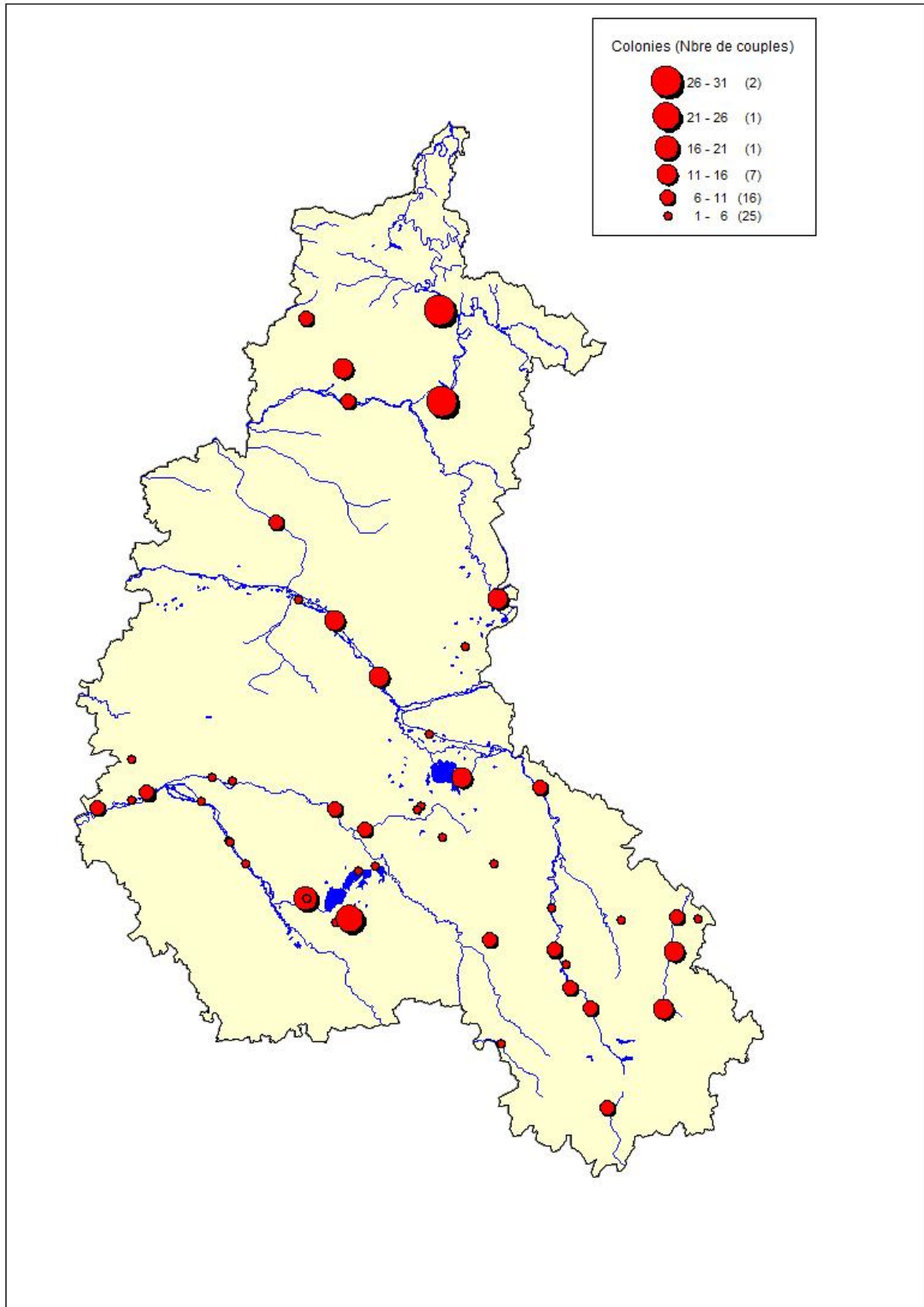
Fournir des tendances d'évolution des effectifs par rapport à la précédente enquête est un exercice rendu difficile par la mobilité des colonies et l'absence de suivi régulier des colonies. Néanmoins, compte-tenu des éléments à notre disposition, sur la période 2007 à 2013, la population semble stable dans les départements des Ardennes, de l'Aube et de la Marne et peut-être en légère baisse dans le département de la Haute-Marne.

Les recensements régionaux précédents (1985 à 2007), outre celui de 2007 qui été surestimé, mettaient en évidence une population de l'ordre de 725 à 820 couples, soit des valeurs supérieures à celui de 2013. Il paraît clair que la dégringolade enregistrée dans les plus grosses colonies de la région est directement responsable de cette différence. Les grosses colonies s'affaiblissent au profit de l'établissement de colonies plus petites et plus dispersées et donc plus difficile à recenser.

A titre de comparaison, les 600 couples de la région représentent désormais moins de 2% de la population nationale estimée à 31 000 couples en 2007 (MARION, 2007) alors qu'elle représentait près de 5% en 1985.

Département	Nbre de couples nicheurs 2013	Nid isolé	Nbre de colonies 2013
Ardennes	109	0	8
Marne	114-134	3	13
Aube	243-253	2	16
Haute-Marne	121-138	3	15
<b>TOTAL</b>	<b>587-634</b>	<b>8</b>	<b>52</b>

**Tableau 1 : Effectifs nicheurs de Héron cendré en Champagne-Ardenne en 2013.**



Carte 3 : Répartition des colonies de Hérons cendrés en Champagne Ardenne, en 2013.

### 3.2. Le Héron pourpré



**Héron pourpré adulte : Francis Desjardins**

En France, cette espèce niche essentiellement dans les deux tiers sud du pays. Il est rare et localisé en Champagne-Ardenne et ne niche avec certitude que dans le département de la Marne, plus précisément sur le lac du Der, avec trois colonies présentes, qui constitue la limite nord de son aire de répartition. Soulignons que ces colonies sont mixtes, et selon les années, on peut y découvrir 7 espèces d'ardéidés nicheurs. Ces colonies se trouvent dans une grande roselière, parsemée de nombreux saules.

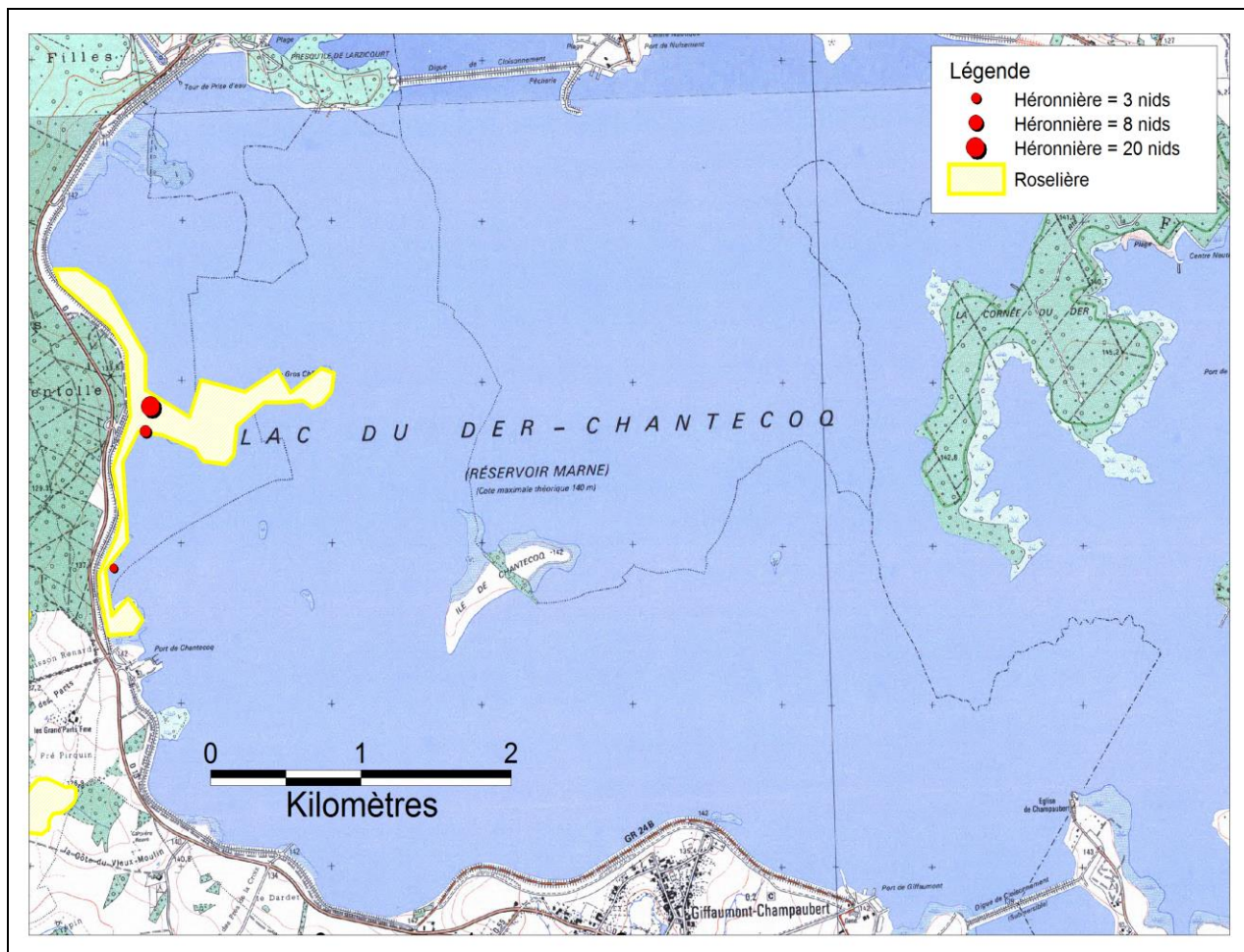
Quelques indices probables ont été notés dans le département de l'Aube, sans qu'aucune preuve formelle de nidification n'ait pu être apportée lors de cette année 2013 contrairement à 2012 (Stéphane Gaillard *in* <http://www.faune-champagne-ardenne.org>, extraction le 28/03/14)

#### **Département de la Marne**

Trois colonies totalisant 31 nids, ont donc été recensées, uniquement sur la rive ouest du lac du Der, sur la commune d'Arrigny (**carte 4**).

- une colonie comprenant 20 nids occupés.
- une colonie comprenant 8 nids occupés.
- une colonie comprenant 3 nids occupés.





**Carte 4 : Localisation des colonies de Hérons pourprés sur le lac du Der.**

## Département de l'Aube

Quatre adultes ont été observés régulièrement, en période de reproduction, sur un étang, dans la réserve naturelle nationale de la Forêt d'Orient. Cependant aucune preuve certaine de reproduction n'a été notée cette année

## Discussion

L'espèce est en progression dans la région. Les effectifs ont augmenté de 51% entre 2007 et 2013. Les effectifs de 2013 (31 à 33 couples) représentent l'effectif reproducteur le plus élevé jamais noté en Champagne-Ardenne. Cela se traduit par l'augmentation numérique de la colonie du lac du Der mais aussi par l'installation de l'espèce sur les lacs de la Forêt d'Orient. Outre ce dernier site, l'étang de Belval depuis sa mise en réserve constitue un autre site potentiel de reproduction à surveiller ces prochaines années.



**Héron pourpré juvénile : Fabrice Croset**

### 3.3. Le Bihoreau gris



**Bihoreau gris adulte : Francis Desjardins**

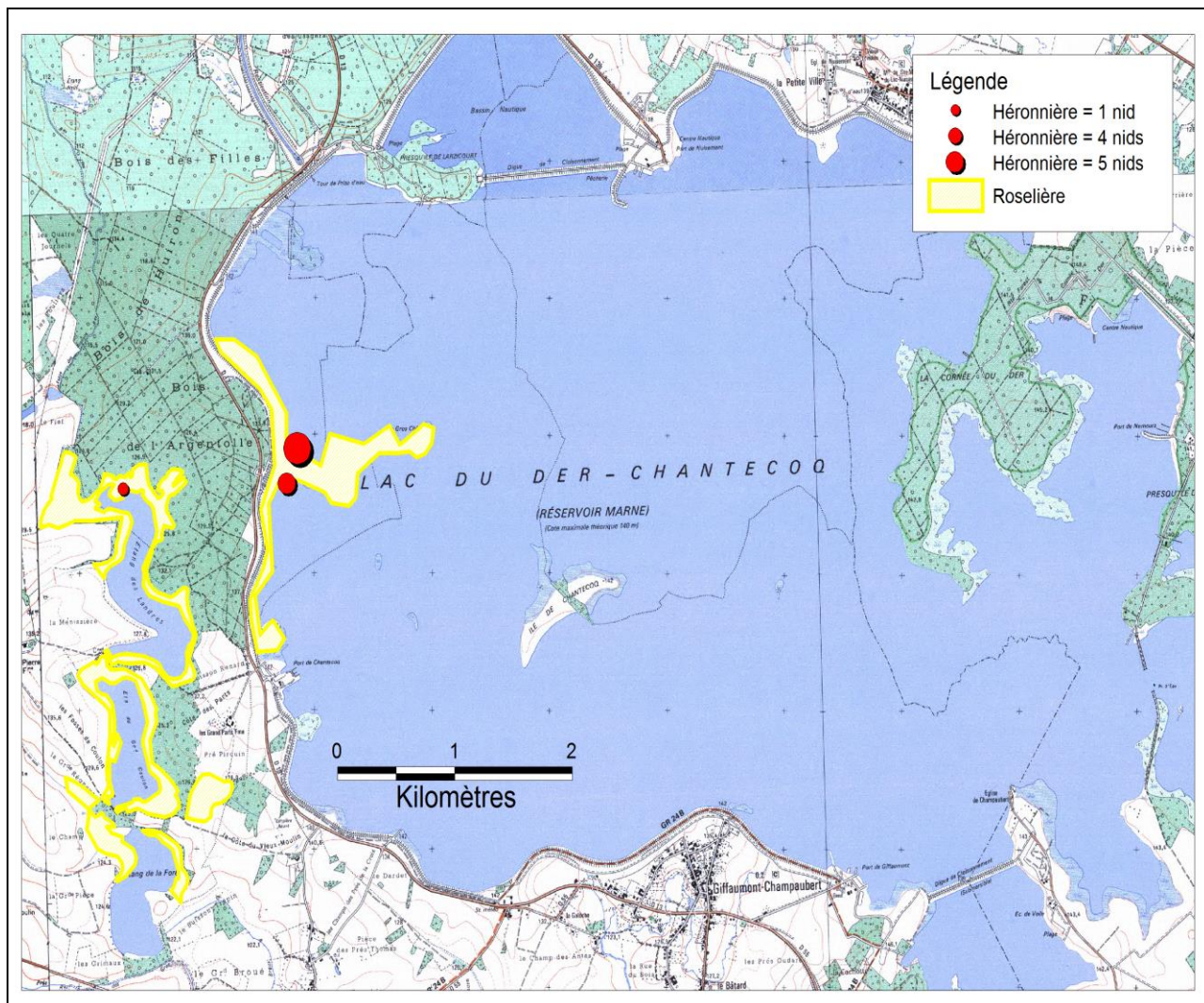
Ce petit héron niche surtout dans une grande moitié sud de la France, il est donc rare et localisé en Champagne-Ardenne. Le lac du Der (Marne et Haute-Marne) et ses étangs satellites (**carte 5**) constituent les seuls sites de reproduction de cette espèce dans la région. Nos recherches dans la région de l'Argonne marnaise n'ont pas permis de préciser son statut dans ce secteur.

#### **Département de la Marne**

Deux colonies se situant dans la colonie mixte du lac du Der et un nid isolé sur un étang à proximité ont été notés, totalisant ainsi 10 nids pour la région.

- une colonie comprenant 4 nids occupés, sur la commune d'Arrigny.
- Une autre colonie comprenant 5 nids occupés, sur la commune d'Arrigny.
- Un nid occupé, isolé, sur la commune d'Outines.





**Carte 5 : Localisation des colonies de Bihoreaux gris sur le lac du Der et les étangs d'Outines et d'Arrigny.**



**Bihoreau gris adulte : Fabrice Croset**

## **Discussion**

Cette espèce est en légère augmentation depuis 2005, puisque le nombre de couples nicheurs a progressé en passant de 3 couples nicheurs en 2008 à 10 couples nicheurs en 2013. La nidification notée dans l'Aube en 2009 ne s'est pas renouvelée.

Pour cette espèce plus que pour toute autre, la nidification de couple isolé dans les grandes vallées alluviales ou dans les régions d'étangs est plus que probable mais très difficile à mettre en évidence. Pour cette raison la population régionale est sans doute sous-estimée.



### 3.4. Le Crabier chevelu



**Crabier chevelu adulte : Fabrice Croset**

Cet oiseau, plus commun dans le sud de la France, notamment dans les Bouches-du-Rhône et la région Languedoc-Roussillon, est très rare dans notre région. Il a niché pour la première fois dans le département de la Marne, sur un étang proche du lac du Der, en 2011 (4 jeunes à l'envol), puis à nouveau en 2012, dans la colonie mixte du lac du Der (3 jeunes à l'envol).

Deux observations seulement ont été faites cette année. En juin, un oiseau adulte est observé longuement. Il prospecte la zone où se trouve la colonie mixte des autres ardéidés du lac du Der. Un individu (différent ?) sera observé, toujours en juin, sur une colonie de Héron cendré implantée dans les saules parmi les roseaux, située sur un étang proche du lac du Der, là où l'espèce avait niché en 2011.

L'oiseau a toujours été observé seul et aucun jeune ne sera observé par la suite. Nous en concluons qu'il n'y a pas eu de reproduction de l'espèce cette année, ou qu'il y a eu une tentative, qui aurait échoué rapidement.

### 3.5. Le Héron garde-bœufs



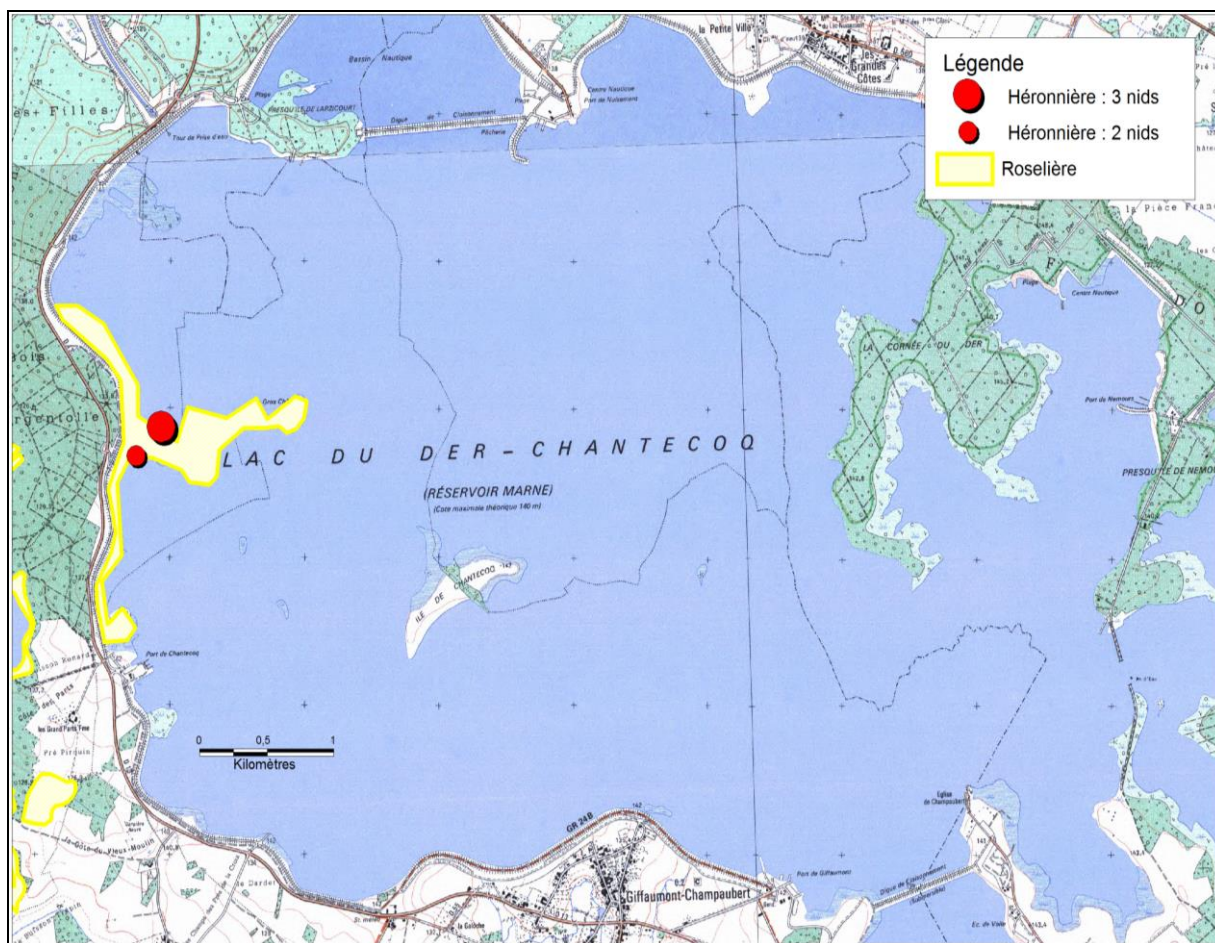
**Hérons garde-bœufs adultes : Fabrice Croset**

L'aire de répartition de ce petit héron se limite surtout au sud, à l'ouest et au centre de la France, cependant, cette espèce est en forte expansion. Elle reste toutefois très rare en Champagne-Ardenne et ses lieux de reproduction se trouvent uniquement sur le lac du Der (**carte 6**). En 2011, un couple a niché sur un des étangs satellites du Der, dans la Marne.

#### **Département de la Marne**

Deux colonies se trouvant dans la colonie mixte d'ardéidés de la rive ouest du lac du Der ont été inventoriées, totalisant 5 nids pour la région.

- une colonie comprenant 3 nids occupés, sur la commune d'Arrigny (Der).
- une autre colonie comprenant 2 nids occupés, sur la commune d'Arrigny (Der).



**Carte 6 : Localisation des colonies de Hérons garde-bœufs sur le lac du Der en 2013**



**Héron garde-bœufs adulte : Fabrice Croset**



Avec 5 couples nicheurs répertoriés en 2013 sur la colonie du lac du Der, il s'agit de l'effectif le plus élevé jamais enregistré en Champagne-Ardenne mais cela paraît peu élevé pour une espèce dont le premier cas de nidification remonte à plus d'une vingtaine d'année (RIOLS, 1992). L'espèce semble avoir du mal à s'implanter dans notre région. En effet, le nombre de couples et le taux de croissance de la population restent très limités et modestes par rapport à la population nationale estimée à plus de 14 000 couples en 2007. (MARION, 2009).

### **3.6. L'Aigrette garzette**

L'Aigrette garzette niche plus communément dans une grosse moitié sud et ouest de la France, elle est donc rare plus au nord et est exceptionnelle et très localisée en Champagne-Ardenne, puisqu'elle est nicheuse uniquement sur le lac du Der et ses étangs annexes (**carte 7**), coté marnais.

#### **Département de la Marne**

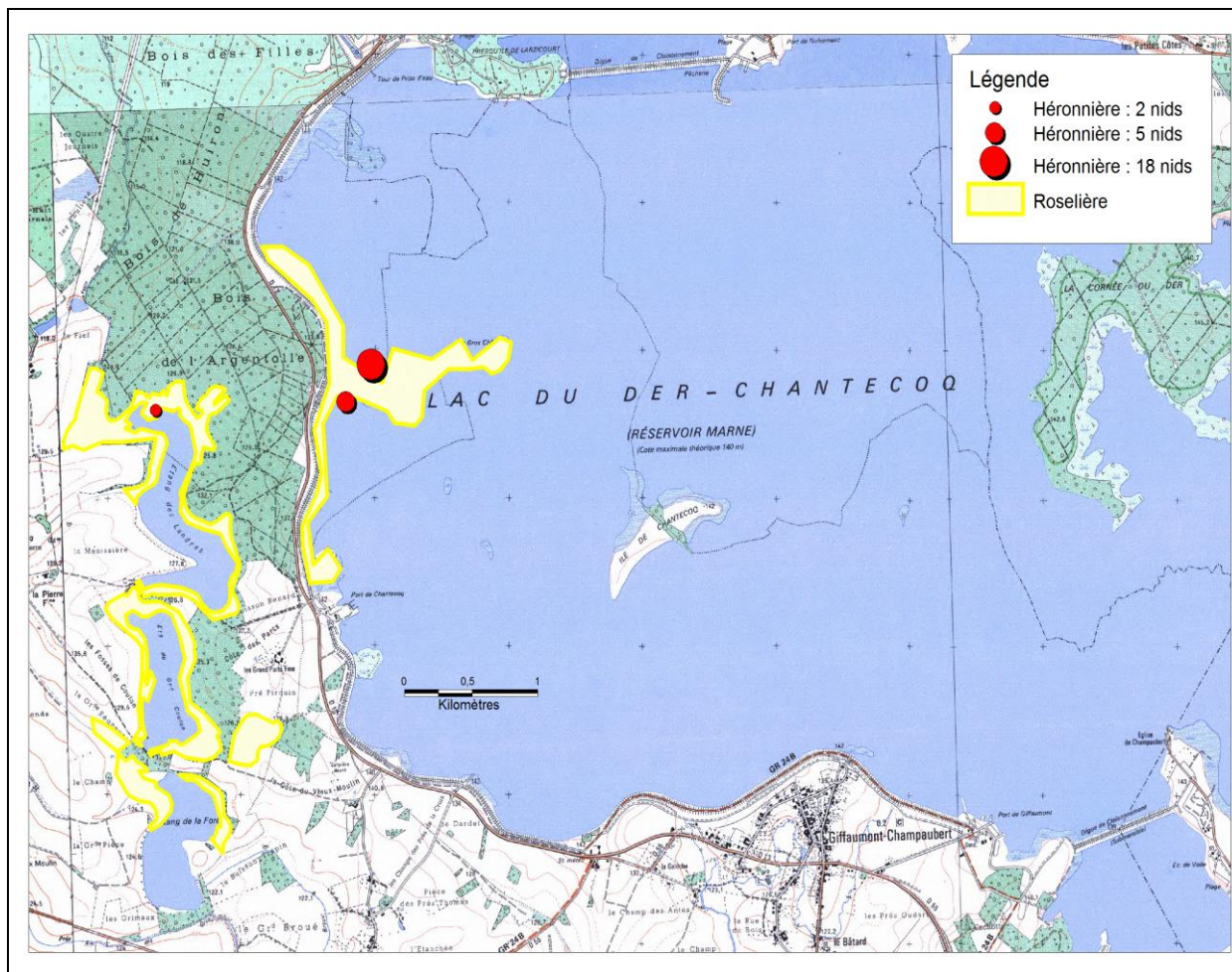
Trois colonies ont été découvertes, dont deux dans la colonie mixte d'ardéidés du lac du Der et une sur un étang proche de là, totalisant ainsi 25 nids pour la région.

- une colonie comprenant 18 nids occupés, sur la commune d'Arrigny.
- une autre colonie comprenant 5 nids occupés, sur la commune d'Arrigny.
- une colonie comprenant 2 nids occupés, sur la commune d'Outines.

#### **Discussion**

Alors que l'augmentation de la population nicheuse d'Aigrette garzette semblait marquer le pas lors du dernier recensement national de 2007 (MARION, 2009), la population régionale d'Aigrette garzette connaît une progression importante. Nicheuse pour la première fois en 1999 sur le lac Der, l'effectif nicheur a atteint 25 couples en 2013, soit une progression de près de 96% en une quinzaine d'année. La population de Champagne-Ardenne reste toutefois dérisoire (moins de 0,2% de la population nationale).





**Carte 7 : Localisation des colonies d'Aigrette garzette sur le lac du Der et les étangs d'Outines et d'Arrigny.**



**Aigrette garzette : Fabrice Croset**

### **3.7. La Grande aigrette**

La Grande aigrette est en expansion en France depuis une vingtaine d'années. Cependant l'effectif nicheurs y est relativement faible. Le lac de Grand-lieu en Loire-Atlantique constitue le principal site de nidification de l'espèce pour notre pays. Ailleurs, elle niche ponctuellement dans les départements du Gard, de la Somme, de l'Ain et des Bouches-du-Rhône.

En Champagne-Ardenne, depuis plusieurs années et en période de reproduction, quelques oiseaux en plumage nuptial sont observés régulièrement sur le lac du Der (Marne), mais surtout sur ses étangs satellites.

Cependant, aucun indice de nidification n'a pu être apporté avec certitude. Néanmoins, ces quelques observations laissent présager la reproduction de l'espèce dans les années à venir. Le lac du Der avec sa colonie mixte d'ardéidés et les étangs d'Outines semblent l'endroit le plus favorable pour son installation.



**Grande aigrette : D. Fourcaud**

## 4. CONCLUSION

Les résultats du dernier recensement d'Ardéidés coloniaux en Champagne-Ardenne nous permettent de dresser le constat suivant :

- arrivée d'une nouvelle espèce nicheuse sur la colonie pluri-spécifique du lac du Der avec le Crabier chevelu qui reste une espèce rare à l'échelle de la France (576 couples en 2007). L'implantation durable de cette espèce reste toutefois à mettre en évidence ;
- forte augmentation des effectifs de Héron pourpré sur la colonie du lac du Der / étang d'Outines et installation de l'espèce sur les lacs de la forêt d'Orient ;
- forte augmentation des effectifs d'Aigrette garzette sur la colonie du lac du Der / étang d'Outines ;
- augmentation modéré des effectifs de Bihoreau gris et Héron gardeboeufs sur la colonie du lac du Der ;
- stabilité apparente des effectifs de Héron cendré dans les 4 départements. L'éclatement des grosses colonies en petites colonies qui s'avèrent plus mobiles et plus fluctuantes qu'on ne le pense, complique le suivi de cette espèce.

Mis à part l'arrivée récente du Héron pourpré sur les lacs de la forêt d'Orient dont l'implantation durable demandera à être confirmée, la colonie du lac du Der / étangs d'Outines reste à ce jour le seul site de nidification pour les Hérons coloniaux autre que le Héron cendré. Cela montre que malgré l'offre en site favorable sur la Champagne Humide et l'augmentation générale des populations à l'échelle de la France, la colonisation de nouveau site de nidification est un phénomène long et complexe. Rappelons à ce titre que le lac du Der est non seulement le seul site de nidification pour ces espèces à l'échelle de la Champagne-Ardenne mais aussi à l'échelle du nord-est de la France (nord Bourgogne, Lorraine, Alsace, Franche-Comté).

## 7. REMERCIEMENTS

La LPO remercie tous les observateurs bénévoles et toutes les structures naturalistes qui ont participé à cette enquête : ONCFS, ANN, ReNard, PNRFO, CPIE du Pays de Soulaines, LPO.

Merci à :

Bellenoue S., Bougel M., Bourrioux JL., Brouillard Y., Cargnelutti T., Collet A., Couasné JP., De Bruin M., Deligny M., Delorme D., Deschamps R., Dubois JM., Gaillard S., Georget H., Gernez M., Hanotel R., Harter N., Lequeuvre V., Martin L., Mionnet A., Monin P., Paris O., Renaudin P., Richard J., Rougé J., Rousselle C., Schmitt S., Schweitzer JP., Soufflot J. , Sourdrille K., Spinnler F., Ternois V., Théveny B.

## 8. BIBLIOGRAPHIE

- **MARION, L. (2009)** – Recensement National des hérons coloniaux de France en 2007 : *Héron cendré, Héron pourpré, Bihoreau gris, Crabier chevelu, Héron gardeboeufs, Aigrette garzette, Grande aigrette*. 84 pages.

**RIOLS R. et RIOLS C. (2002)**. – La nidification du Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis* en Champagne Humide. – LPO Champagne-Ardenne : Orfraie n°39